Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 077-217704709-20230413-DELIB2023061-BF

N°2023-061

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT de SEINE ET MARNE
SOUS-PREFECTURE DE TORCY

VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le 13 du mois d'avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Tournan-en-Brie s'est réuni à la Grange, sise place Edmond de Rothschild - 77220 Tournan-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Laurent GAUTIER, Maire, suivant convocation datée du vendredi 7 avril 2023 et affichée le vendredi 7 avril 2023.

Présents : GAUTIER Laurent, COURTYTERA Véronique, GREEN Alain, GAIR Laurence, SEVESTE Claude, LONY Eva, LAURENT Pierre, PELLETIER Maryse, KHALOUA Madani, SONTOT Alain, MARCY Jean-Pierre, COCHIN Lionel, BAKKER Hubert, PERALTA SUAREZ Mari, GANDARD Isabelle, FOLLIOT Pascal, JOSSET Isabelle, VAN ASSELT Laurence, ROBILLARD Christophe, TEIXEIRA Christelle, BAHIN Corinne, GRANDJEAN Laurent, THUMEREL Sandrine, DAOULAS Stéphanie, CLEMENT-LAUNAY Martine.

Absents représentés : OUABI Isdeen représenté par COURTYTERA Véronique, MONOT Laure représentée par SEVESTE Claude, EL MKELLEB Fabien représenté par FOLLIOT Pascal.

Absents : TOUMAZET Pascale.

Secrétaire de séance : Madame LONY Eva

Objet : Budget primitif 2023 – Assainissement.

Nombre de membres en exercice :	**29**
Nombre de membres présents :	**25**
Nombre de suffrages exprimés :	**28**
Votes pour :	**28**
Votes contre :	**0**
Abstentions :	**0**

Ref. 201501 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 077-217704709-20230413-DELIB2023061-BF

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général d[illegible] il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Madame LONY Eva, Adjointe au Maire, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ;

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2023, le document budgétaire et ses annexes ;

Considérant que le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses ;

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur PIERRE Laurent, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et de l'environnement et de Monsieur GAUTIER Laurent, Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif de l'assainissement 2023.

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 47.656,00 €

	Dépenses	Propositions
011	Charges à caractère général	2.000,00 €
65	Autres charges gestion courante	0,00 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
042	Dotations aux amortissements	22.261,00 €
023	Virement section investissement	23.395,00 €
TOTAL DES DEPENSES		**47.656,00 €**
002	Déficits antérieurs reportés	0,00 €
TOTAL DE LA SECTION		**47.656,00 €**

Recettes : 47.656,00 €

	Recettes	Propositions
70	Produits de gestion courante	45.000,00 €
74	Subventions d'exploitation	0,00 €
77	Reversement administrés	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	2.656,00 €
TOTAL DES RECETTES		**47.656,00 €**
002	Excédents antérieurs reportés	0,00 €
TOTAL DE LA SECTION		**47.656,00 €**

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 077-217704709-20230413-DELIB2023061-BF

N°2023-061

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 702.536,18 €

DEPENSES	Propositions
16 – Emprunts et dettes assimilées	5.151,00 €
20 – Immobilisations incorporelles	1.500,00 €
23 – Immobilisations en cours	653.623,18 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	2.656,00 €
TOTAL hors restes à réaliser	**662.930,18 €**
Restes à réaliser	39.606.00 €
TOTAL DES DEPENSES	**702.536,18 €**

Recettes : 702.536,18 €

RECETTES	Propositions de l'ordonnateur et reports
001 – Excédent d'investissement reporté	257.770,72 €
10 – Apports, dotations et réserves, FCTVA	0,00 €
1068 – Affectation du résultat à l'investissement	19.109,46 €
13 - Subventions	380.000,00 €
16 – Emprunts reçus	0,00 €
040 – Amortissement des immobilisations.	22.261,00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	23.395,00 €
TOTAL DES RECETTES	**702.536,18 €**
Restes à réaliser	0
TOTAL RECETTES	**702.536,18 €**

Le budget primitif est disponible en mairie.

Fait et délibéré en séance, le 13 avril 2023.

Laurent GAUTIER
Conseiller Départemental
Maire de Tournan-en-Brie

MAIRIE DE TOURNAN-EN-BRIE (Seine-et-Marne)

Eva LONY
Secrétaire de séance

Publication du compte rendu des délibérations le : 19 avril 2023.
Délibération transmise au Représentant de l'État le : 19 avril 2023.
Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Ref. 201501 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 20/04/2023
Reçu en préfecture le 20/04/2023
Publié le
ID : 077-217704709-20230413-DELIB2023061-BF